

Bonnes nouvelles pour les automobilistes

C'est assez rare



Bonnes nouvelles pour les automobilistes

Décision de dernière minute du gouvernement annoncée par Bruno Le Maire, ce vendredi.

Non seulement la baisse du bonus écologique est repoussée au 1er janvier 2023, mais les seuils de prix des véhicules concernés sont légèrement augmentés.

Le bonus écologique sera donc prolongé jusqu'à la fin de l'année 2022 à son niveau actuel: 6000 euros pour les véhicules électriques. Autre bonne nouvelle : le bonus pour les hybrides rechargeables est aussi conservé, avec 1 000 €, sur les véhicules de moins de 50 000 € capables de faire 50 km en électrique selon le cycle WLTP urbain.

Par ailleurs, le gouvernement annonce l'augmentation du montant d'achat du véhicule, qui permet d'accéder à un bonus maximal de 6000 euros pour les particuliers, en le passant de 45.000 euros à 47 000 euros.

Plus d'équipements de sécurité pour les voitures...

La liste des équipements de sécurité obligatoires sur les nouveaux véhicules homologués en Europe s'allonge. Les voitures doivent notamment avoir le freinage d'urgence autonome, une aide au maintien dans la voie, une surveillance de la vigilance du conducteur ou encore un régulateur de vitesse intelligent en plus de la boîte noire prévue depuis longtemps.

La remise de 18 centimes sur les carburants maintenue

Initialement prévue jusqu'au 31 juillet, a été prolongée au moins jusqu'au 31 août, pour que les aoûttiens en profitent. Elle concerne toujours l'E85 et le GPL.